



émanations essence du garage vers mon studio

Par **bruphi**, le **08/04/2014** à **09:31**

Bonjour, un ami est locataire d'un studio situé à Paris et au sous sol travaille un garagiste spécialisé en réparations et ventes de scooters, qui loue les 300m² du sous sol. L'ami en question est au rdc et la seule fenêtre donne sur la bouche d'aération qui est à moins d'un mètre, les émanations étant permanentes 7/7 (malgré qu'il est fermé le dimanche, et parfois le samedi,) il ne peut pas ouvrir la seule fenêtre, et les odeurs s'infiltrant dans le studio de 20 m² ce qui lui crée des maux de têtes, de nez et de gorge ... quand nous lui rendons visite, au bout d'un moment nous avons les mêmes symptômes ! (même son chat se met à vomir, et ne sors plus car il aime pas cette odeur...) Il a adressé plusieurs courriers, à son bailleur qui est une société de gestion mais comme vous le devinerez... aucune réponse ne lui est retournée. Que doit il faire svp, car en plus il est gravement malade, et nous voulons l'aider. merci

Par **jibi7**, le **08/04/2014** à **09:46**

hello Bruphi Il me semble que des règles sont imposées pour le filtrage des émanations et des bruits des restaurants par ex des protections imposées aux commerces ou artisans en milieu urbain notamment. Une plainte accompagnée de certificats médicaux et témoignages devrait déclencher des poursuites. Mais pour éviter qu'elles arrivent trop tard, un signalement à l'ARS (agence régionale de santé) mais surtout rapidement à la mairie de Paris devrait pouvoir faire prendre des mesures d'urgence (relogement provisoire ?) des prélèvements etc.. Le tout accompagné des courriers et actions déjà faites en vain. En effet une telle pollution si elle est avérée doit sûrement avoir d'autres conséquences sur les réseaux

souterrains et autres utilisateurs du secteur concerné, et devrait être prise au sérieux et pas seulement pour votre ami.
Tombant sur un article qui peut vous être utile je vous l'indique : "<http://www.legavox.fr/blog/maitre-joan-dray/responsabilite-fait-locataires-14554.htm>"
en souhaitant que cela n'obscurcira pas la situation de votre ami